Chômage régional

• (1610)

Pourtant, dans toutes les régions de notre pays, il y a des gens excessivement intelligents, capables de mettre en œuvre des industries, d'utiliser les ressources naturelles de notre pays afin de procurer de l'emploi à ceux qui ont des capacités de travailler, et d'assurer à ceux qui sont éprouvés par une mauvaise santé ou une infirmité un niveau de vie conforme aux possibilités de notre pays. J'ai fait faire une étude sur la région de la Côte Sud. Je me plais de l'appeler ainsi, pour qu'on puisse réellement faire comprendre au gouvernement et à l'ensemble du pays que c'est une région bien spéciale. C'est une région qui a toujours été désignée sous ce nom. L'étude faite depuis le début de notre pays démontre combien les populations qui ont vécu dans cette région ont eu de l'imagination, combien ces gens ont été sans subvention de l'État, capables d'imagination pour établir des industries, des petites entreprises, que ce soit dans le domaine du bois, dans celui du sciage, dans celui du textile, dans celui du tannage, dans tous les domaines où on peut espérer obtenir des choses pour satisfaire les besoins de la population.

En parcourant les feuilles de cette recherche, je constate qu'au cours surtout des 15 dernières années les industries établies dans ces régions sont disparues les unes après les autres, et que les personnes qui étaient à l'emploi de ces entreprises sont en chômage et, par la suite, des assistés sociaux, je dis que les formules qui ont été mises de l'avant n'ont pas donné de résultats, et que le gouvernement serait bien avisé de prendre d'autres suggestions et de donner une autre orientation, afin de pouvoir réaliser la continuité du développement de cette région et d'employer, d'utiliser la main-d'œuvre qui est disponible.

Monsieur le président, je comprends que les gouvernements, quels qu'ils soient, ont toujours été avisés par des économistes, qui ont sûrement fait leur possible pour suggérer au gouvernement les moyens d'assurer un plein développement de cette région, et également pour assurer aux générations présentes et futures de pouvoir y demeurer dans une sécurité complète, tout en exerçant leur liberté. Or, monsieur le président, les recettes mises de l'avant par nos savants économistes n'ont pas réussi. Donc, il va falloir prendre d'autres moyens. Et justement hier nous avions l'occasion, à la Chambre, de discuter de la motion

n° 22 présentée par un député, et qui suggérait la formation d'un comité spécial de la Chambre pour étudier les possibilités de présenter la liste des objectifs du Canada pour les dix prochaines années.

Or, monsieur le président, dans cette motion, on suggérait aux corps intermédiaires de présenter des mémoires qui seraient de nature à éclairer le comité afin qu'il puisse faire des recommandations qui seraient de nature à aider le Canada à utiliser dans une plus grande mesure la main-d'œuvre disponible, nos énergies humaines, afin de diminuer le fléau du chômage et, en même temps, de combattre le fléau de l'inflation pour permettre à nos jeunes de donner leur plein rendement au développement de notre pays.

Par contre, le même jour, nous pouvions lire dans certains journaux une nouvelle très pessimiste à l'effet que le nombre des chômeurs diplômés sera plus considérable d'année en année jusque vers 1990. Or, monsieur le président, on a déjà eu des études faites dans le passé, des études sérieuses. Je voudrais mentionner, par exemple, l'étude sur la pauvreté qui a été faite par une commission du Sénat et, messieurs les sénateurs se sont promenés à travers le pays afin d'examiner la situation, pour connaître le nombre de personnes véritablement dans le besoin, des gens pauvres, et finalement, pour suggérer au gouvernement des moyens à prendre pour corriger la situation afin de permettre à ces gens dépourvus de tous moyens de bénéficier des avantages de notre pays et d'apporter ainsi par leur travail leur contribution au développement de notre pays.

Or, monsieur le président, ces recommandations sont connues du Parlement, cependant, on continue d'étudier, de concert avec les provinces, afin de savoir quelles seront les meilleures méthodes à prendre afin de mettre à exécution le rapport du comité sénatorial sur la pauvreté. Nous avons également reçu d'autres rapports qui ont été présentés par diverses commissions et ces rapports restent sur les tablettes. On ne peut se décider à les mettre à l'essai afin de corriger la situation, et ainsi donner une chance égale à l'ensemble du Canada. Si l'on pouvait réussir à se pénétrer de cette idée que le Canada, c'est de l'Atlantique au Pacifique! Je pense bien que l'on cesserait de discourir inutilement sur des inégalités régionales et qu'on se comprendrait beaucoup mieux.